

Tableau de synthèse des aides à mobiliser

Mise à jour : 29 juillet 2026

Réunion gouvernementale pour adaptation des dispositifs prévue le jeudi 30 juillet après-midi

AIDE	NATURE DE L'AIDE	ZONE EVACUEE OU INTERDITE D'ACCES (COBAN + LE BARP+VIGILANCE NOIRE)	BAISSE DE FREQUENTATION SEULE
Cellule de crise CCI et CMA Appel 30 06	Accompagnement gratuit : déclaration de sinistre, démarches administratives, orientation vers les dispositifs d'indemnisation, sécurisation de l'outil de travail et reprise d'activité.	OUVERT Toutes les entreprises impactées, quel que soit leur statut. Aucun justificatif préalable. C'est le bon point d'entrée si vous ne savez pas à quoi vous avez droit.	
Activité partielle	Indemnité de 60 % du brut versée au salarié, plancher 9,74 €/h. Allocation de 36 % du brut remboursée à l'entreprise, plancher 8,57 €/h. Apprentis inclus. https://activitepartielle.emploi.gouv.fr	OUVERT Motif « toute autre circonstance de caractère exceptionnel ». Les critères d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité sont réputés acquis. Dépôt rétroactif dans les 30 jours.	SOUS CONDITIONS Même motif, mais les trois critères doivent être démontrés , et le lien direct entre l'arrêté administratif et la baisse d'activité établi. Examen au cas par cas.
Assurance déclaration de sinistre	Indemnisation perte d'exploitation.	SOUS CONDITIONS Délai de déclaration prolongé au 31 août 26 . Indemnisation des dommages matériels. Perte d'exploitation seulement s'il y a un dommage matériel, ou extension « impossibilité d'accès » au contrat.	FERMÉ Sans dommage matériel et sans extension spécifique, aucune indemnisation de la baisse d'activité. Le régime CatNat ne s'applique pas aux incendies de forêt.
URSSAF employeur Appel 3957	Report des échéances de cotisations :délai de paiement, remise des pénalités et majorations.	OUVERT Le dispositif vise les entrepreneurs victimes des incendies, sans restriction de périmètre géographique.	
URSSAF travailleur indépendant Appel 3698	Report des échéances sans pénalité et baisse immédiate des cotisations provisionnelles depuis l'espace en ligne.	OUVERT La baisse des cotisations provisionnelles repose sur le revenu que vous estimez à la baisse, pas sur un sinistre. Elle est faite pour une année en recul. Effet en quelques jours, sans dossier.	
Aide d'urgence CPSTI (Modification critères et montant à l'étude)	Aide financière jusqu'à 2 000 € , modulée selon les dommages , versée sous 15 jours. Destinée à honorer les cotisations personnelles courantes. Demande dans un délai de 4 semaines Pas de reconnaissance CatNat requise.	SOUS CONDITIONS Travailleur indépendant actif. Atteinte des locaux professionnels, des outils de production ou du domicile principal.	FERMÉ L'aide suppose une atteinte matérielle. Une perte de chiffre d'affaires seule n'y ouvre pas droit.
DGFiP délais et remise gracieuse	Délai de paiement , et remise gracieuse totale ou partielle des impôts directs et de leurs pénalités.	SOUS CONDITIONS : sur situation motivée, auprès du service des impôts des entreprises..	
Médiation du crédit	Accompagnement gratuit auprès des banques et assureurs-crédit.	SOUS CONDITIONS : Saisine en ligne obligatoire en cas de refus caractérisé de la banque (report d'échéance, prêt, découvert, affacturage, crédit-bail). Les financements sont maintenus pendant la médiation.	

Ce qu'il faut retenir

Si votre entreprise a été évacuée, deux dispositifs portent l'essentiel des montants : l'activité partielle et l'assurance si vous avez subi des dommages matériels. Le reste est du soutien de trésorerie.

Si vous subissez seulement une baisse de fréquentation : baisse immédiate des cotisations provisionnelles pour les indépendants, le report des échéances, et l'activité partielle si vous parvenez à démontrer le lien avec les arrêtés administratifs.

contact@ba2e.com - 05 57 15 22 66